

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE  
DE HAUTE-TARENTEISE**



**DATE DE CONVOCATION :**

**Le 25 janvier 2016**

**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34**  
**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 28**  
**NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 6 (7 à partir du point II)**  
**- AYANT DONNE POUVOIR : 2**

*Le Lundi 1er février 2016 à 18h00*, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la caserne des pompiers de Bourg-Saint-Maurice, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Louis GARNIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)  
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)  
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)  
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)  
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)  
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)  
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)  
Messieurs Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Jean-Pierre MOREL), Séverine FONTAINE (à partir du point II), Claude MAHNANA, Messieurs Léon EMPEREUR, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Eric MINORET, Xavier TISSOT

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Jean-Claude FRAISSARD

**N° 2016-03 VOTE DES TAUX DES TAXES ADDITIONNELLES ET DE LA TAXE  
D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES  
ANNEE 2016**

Monsieur le Président indique qu'afin de financer le budget principal 2016, il convient de voter les taux des quatre taxes et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Comme validé lors du débat d'orientation budgétaire du 7 décembre 2015, le budget primitif 2016 est présenté avec une hausse des taux de fiscalité de 15 %.

Il propose que l'assemblée délibérante vote les taux suivants :

- taxe d'habitation 0,614 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties 0,790 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 4,76 %
- cotisation foncière des entreprises 1,15 %

Monsieur le Président rappelle la délibération du 12 octobre 2005 instituant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire du SIVOM de Haute Tarentaise et la délibération du 15 février 2007 instituant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise.

La sectorisation telle que définie en annexe de la délibération n°2007-21 en date du 15 février 2007, reste identique.

Il propose que soient maintenus les taux votés en 2015, à savoir :

- 8,46 % zone 1
- 10,83 % zone 2

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER**, pour l'année 2016, les taux des taxes additionnelles suivants :
  - taxe d'habitation 0,614 %
  - taxe foncière sur les propriétés bâties 0,790 %
  - taxe foncière sur les propriétés non bâties 4,76 %
  - cotisation foncière des entreprises 1,15 %
- **APPROUVER**, pour l'année 2016, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères suivants :
  - 8,46 % zone 1
  - 10,83 % zone 2

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

